



SAUVEGARDE ESSOR 10



# Compte Administratif 2022

Service d'Investigations Educatives de  
la Sauvegarde de l'Enfance de l'Aube

34 Rue Jules Ferry  
10430 Rosières

☎ : 03-25-73-43-17

✉ : [anne.berger@se10.fr](mailto:anne.berger@se10.fr)

Directrice d'établissement : Anne BERGER

Directeur Administratif et Financier : Mathieu LEMARCHAND



## Table des matières

---

Présentation de l'Association .....	4
A. <i>Qui sommes-nous ?</i> .....	4
B. <i>Les valeurs et missions</i> .....	4
C. <i>Établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire</i> .....	5
D. <i>Les conventions collectives</i> .....	6
E. <i>Le site internet</i> .....	6
F. <i>Coordonnées de l'Association</i> .....	6
Présentation de l'établissement .....	7
A. <i>Fiche signalétique de l'établissement</i> .....	7
B. <i>Le Compte Administratif</i> .....	7
C. <i>Personnes habilitées à représenter l'établissement</i> .....	7
Le rapport d'activité.....	8
I. <b>LES DONNEES STATISTIQUES</b> .....	8
1. <i>Activité en nombre de journées</i> .....	8
2. <i>Évolution mensuelle de l'effectif sur l'année</i> .....	8
3. <i>Répartition <math>\left[ \frac{Q}{C} \right] / \left[ \frac{C}{Q} \right]</math> - moyenne d'âge</i> .....	9
4. <i>Origines géographiques des orientations</i> .....	9
II. <b>L'ACTIVITE, L'ACCOMPAGNEMENT, LA PRISE EN CHARGE</b> .....	10
1. <i>La vie institutionnelle</i> .....	10
III. <b>LES MOYENS POUR LES PRISES EN CHARGE</b> .....	10
1. <i>Les ressources humaines</i> .....	10
2. <i>Les ressources matérielles</i> .....	11
IV. <b>DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE</b> .....	12
1. <i>Rappel du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) :</i> .....	12
2. <i>Actions prévues sur l'année par le PAQ</i> .....	13
V. <b>CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ACTIVITE</b> .....	13
1. <i>Points forts</i> .....	13
2. <i>Points d'amélioration</i> .....	13

3. *Prospectives*..... 13

# Présentation de l'Association

---

## A. Qui sommes-nous ?

L'AASEAA-SE10, Association privée (loi de 1901) sans but lucratif.

Créée en 1943, pour répondre à un besoin, énoncé par l'Etat, de centres d'accueil gérés par des associations privées pour mineurs vagabonds (circulaire du 29 septembre 1942), Monsieur VASSART, Procureur de la République à Troyes, crée le service Social de Sauvegarde dont il assume la présidence. Aujourd'hui, l'AASEAA-SE10, ce sont plus de 300 collaborateurs et encadrants dans 11 établissements spécialisés, chacun ayant sa propre direction et sa propre organisation.

C'est donc une Association multi-établissements dotée d'une Direction Générale commune incluant une Direction Administrative et Financière et une Direction des Ressources Humaines.

Le Siège Social de l'association est situé au Domaine de l'Essor à Rosières (Aube).

L'AASEAA-SE10 en quelques chiffres :

- 80 ans d'expérience
- 11 établissements, 14 sites et lieux d'activités
- 20 000 enfants pris en charge en 10 ans
- 280 collaborateurs
- Un budget annuel de 15 M€
- Une présence sur tout le département de l'Aube

## B. Les valeurs et missions

### ➤ ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Selon ses statuts actuels datant de 2015, l'AASEAA-SE10, affiliée à la CNAPE, a pour but « la prise en charge de populations rencontrant des difficultés comportementales et d'adaptation sociale ».

L'association a une durée de vie illimitée.

La finalité de son action est l'accès à l'autonomie des personnes qui sont confiées à ses structures.

L'AASEAA-SE10 agit dans le cadre des textes législatifs et réglementaires applicables à ses structures dont la loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 complétant celle du 05 mars 2007. L'association s'engage dans le respect de la charte des droits et liberté des personnes accueillies (arrêté du 09 octobre 2003) et des 12 engagements départementaux de tous les établissements et services de la protection de l'enfance à garantir une prise en charge de qualité.

Son action est individualisée, adaptée à chaque personne selon ses besoins et ses difficultés dans tous les domaines, éducatif, psychologique, scolaire, de formation professionnelle, d'insertion et d'hébergement.

Afin d'améliorer la qualité globale de ses prestations, l'association s'est engagée en 2020 dans la démarche continue de la qualité.

Dans le cadre de la réécriture de son projet associatif, l'association redéfinit ses valeurs, missions et les objectifs stratégiques dans lesquels devront s'inscrire les établissements et services. Ces missions, valeurs et objectifs ont été validés par le conseil d'administration du 16 décembre 2020 :

➤ LES VALEURS :

- ✓ L'humanisme :
  - Le respect, la dignité et l'intégrité des personnes
  - La bienveillance et bienveillance (l'écoute et l'empathie)
  - L'inclusion sociale (lutte contre l'exclusion)
- ✓ L'engagement :
  - Citoyen et militant
  - Innovant et créatif
- ✓ La solidarité :
  - Justice
  - Partage

➤ LES MISSIONS :

- ✓ Représenter l'Association (interne et externe)
- ✓ Gérer l'administration, vérifier le bon fonctionnement des établissements et services, et s'assurer du suivi du plan d'amélioration de la qualité
- ✓ Soutenir les bénéficiaires (les jeunes, les familles, les personnes en insertion, etc.)
- ✓ Soutenir et accompagner le développement, l'évolution des établissements et services

➤ LES OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- ✓ Mettre le jeune au **centre du dispositif** (loi 2002-2, mars 2007 et mars 2016)
- ✓ Répondre aux **besoins universels et fondamentaux** de l'enfant, du bénéficiaire
- ✓ De passer de la promotion à **l'obligation de bienveillance**
- ✓ Rendre efficiente la **participation des personnes** accompagnées et développer la citoyenneté
- ✓ **Promouvoir l'Association et les Établissements** sur leur environnement et leurs partenaires
- ✓ Promouvoir **la santé**
- ✓ Promouvoir la **démarche qualité**, la prospective et l'innovation
- ✓ Inscrire les établissements et services dans une démarche globale de **développement durable** (économique, social et environnemental)

### C. Établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire

- Service d'Insertion par l'Activité Économique  
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Centre Éducatif et d'Insertion Professionnelle  
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Foyer des Jeunes  
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Appartement Thérapeutique « Le Pavillon »  
Allée des vendangeurs - 10420 LES-NOES-PRES-TROYES
- Unité Spécifique pour Mères Adolescentes

- 44 ter rue Pasteur - 10420 LES-NOES-PRES-TROYES
- Centre Éducatif Fermé  
Larivour - 10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
- Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel « Le Passage »  
24 boulevard du 14 Juillet - 10000 TROYES
- Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert  
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Service d'Intervention Éducative Renforcée et de Guidance Parentale dans le placement de l'enfant  
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Service d'Investigation Éducative de la Sauvegarde de l'Enfance de l'Aube  
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- La Prévention Spécialisée  
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Maison d'Enfants à Caractère Social « La Chênaie »  
16 rue aux Chênes – 10130 ERVY-LE-CHATEL

#### D. Les conventions collectives

Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 et la Convention collective nationale des ateliers et chantiers d'insertion du 31 mars 2011.

#### E. Le site internet

<http://se10.fr/>



#### F. Coordonnées de l'Association

Association Aubeoise pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes  
 Domaine de l'Essor  
 CS 60400  
 10433 ROSIERES Cedex  
 Tél. : 03 25 45 16 48  
 Fax : 03 25 45 16 51  
 Mail : [contact@se10.fr](mailto:contact@se10.fr)

## Présentation de l'établissement

---

### A. Fiche signalétique de l'établissement

Établissement :	SISEEA
Directrice :	Anne BERGER
Habilitation :	PJJ
Capacité agréée :	63
Type de fonctionnement :	Investigations éducatives et judiciaires au domicile des familles
Tranche d'âge :	0 à 18 ans

### B. Le Compte Administratif

Il est établi selon le cadre normalisé du Décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

### C. Personnes habilitées à représenter l'établissement

**Le Président :** Gérard COLLARD, élu le 26 juin 2015, par délégation du bureau à représenter l'Association AASEAA-SE10.

**Le Directeur Général :** Sylvain BROCHETON, par délégation du Président du 21 février 2018.

# Le rapport d'activité

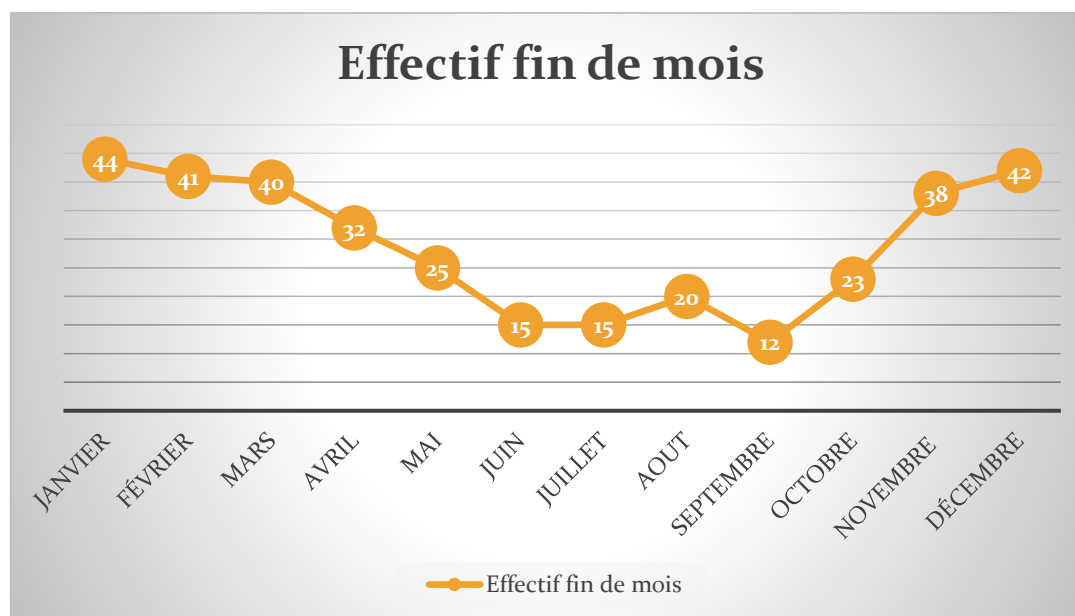
## I. LES DONNEES STATISTIQUES

### 1. Activité en nombre de journées

année	prévisionnel	réalisé	%	Journées d'urgence	Fugues	Incarcération
N-2	63	80	126,98%			
N-1	63	90	142,86%			
N	63	58	92,06%			

Commentaires : Les variations d'activités des 3 dernières années dépendent totalement des prescriptions des magistrats et de la capacité du service public. Pour la première fois en 2022, l'activité cible n'a pas été réalisée malgré les propositions de changements de services pour « décharger » le STEMO de la PJJ. Quelques MJIE ont été annulées en raison du déménagement des familles et une fratrie de 5 mineurs n'a pu être réaffectée à notre service au mois de juin compte tenu des autres mesures exercées par le SPEIMO antérieurement pour la même famille.

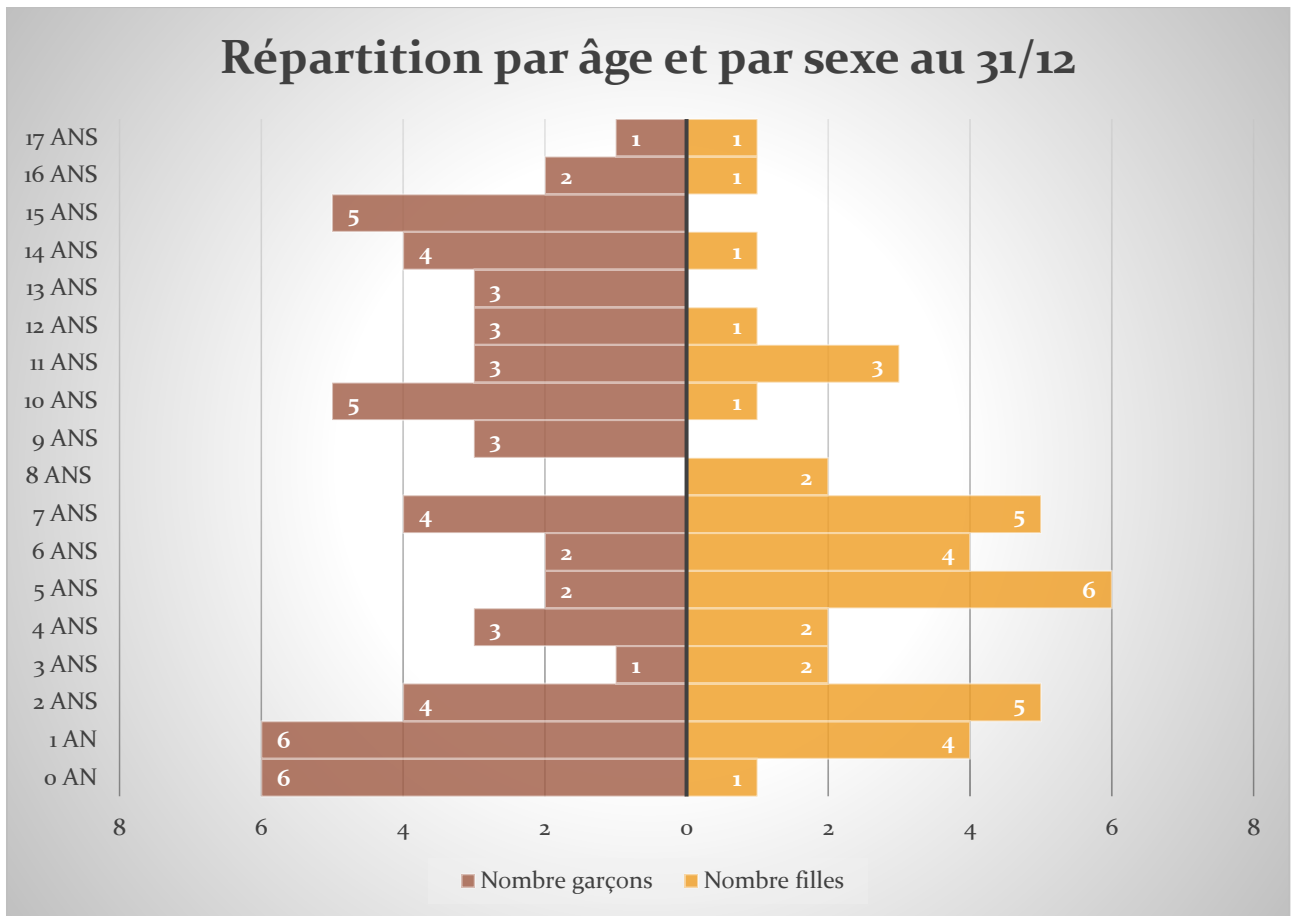
### 2. Évolution mensuelle de l'effectif sur l'année



Commentaires : Pour rappel, l'effectif en fin de mois correspond au nombre de mesures (de 6 mois) en cours, c'est-à-dire démarrées au cours des 5 mois précédents ou entrées dans le mois courant. Le manque d'attribution de mesure est donc visible entre mai et juillet. Les mesures parvenues à partir du mois de juillet étant à échéance sur l'exercice suivant.

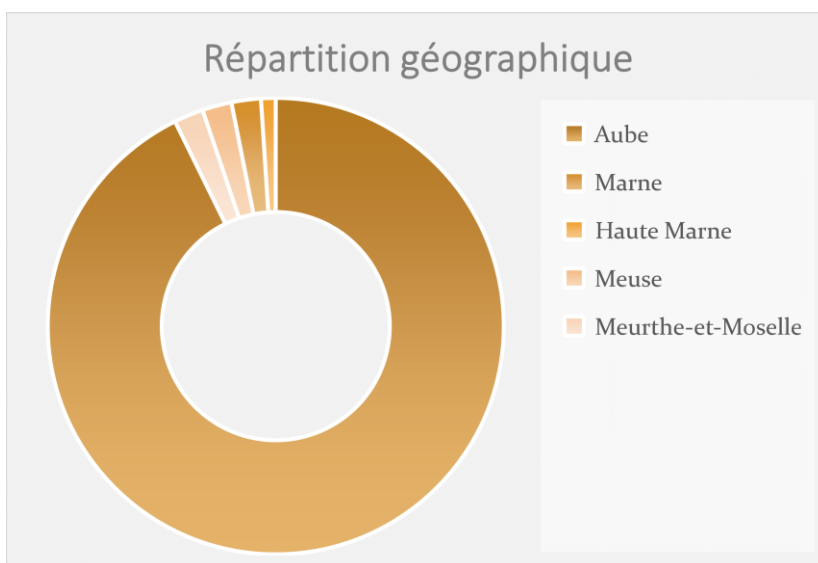


### 3. Répartition ♀/♂ - moyenne d'âge



Malgré sa spécificité d'intervention auprès des jeunes enfants, le SIESEA a mené des investigations pour toutes les tranches d'âge auprès de 96 mineurs au total au cours de l'année.

### 4. Origines géographiques des orientations



7.9% des mesures sont ordonnées par un magistrat d'un autre département afin d'investiguer les conditions de vie des mineurs chez le deuxième parent qui réside dans l'Aube.

## II. L'ACTIVITE, L'ACCOMPAGNEMENT, LA PRISE EN CHARGE

### 1. La vie institutionnelle

Comme tous les ans, l'équipe s'est adaptée à l'activité fluctuante liée à la mesure en elle-même : mesure de 6 mois proposée par les magistrats en fonction des nouvelles requêtes qui arrivent au TPE. Pour la première fois, nous n'atteignons pas notre activité en fin d'année 2022. Nous en avons profité pour concrétiser certains de nos objectifs opérationnels, dans le cadre des fiches action de notre projet de service et revoir certains de nos fonctionnements.

## III. LES MOYENS POUR LES PRISES EN CHARGE

### 1. Les ressources humaines

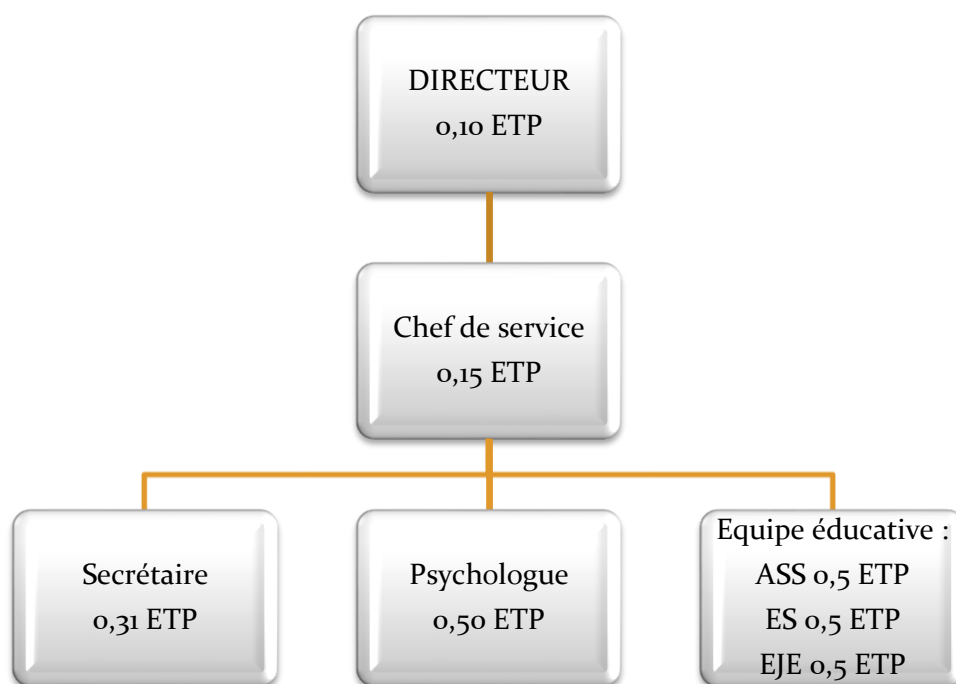
#### a. Tableau des effectifs - répartition ♀/♂ - âge moyen - ancienneté moyenne

	Nombre d'ETP	Age moyen (années)	Ancienneté moyenne (années)
FEMMES	2,56	42	8
HOMMES			
TOTAL	2,56	42,00	8,00

Le logiciel de gestion des ressources humaines de la SE10 ne permet pas actuellement de sortir des données relatives au personnel partagé sur plusieurs services. Or, pour les trois services du SPEIMO, à savoir le service d'AEMO-AED, le service de Placement Familial, et le service d'Investigations Educatives, au 31/12/2022, neuf personnes émargent sur au moins 2 services. La totalité 7 des membres du SIESEA émarge sur au moins un autre service du SPEIMO.

Pour un total de 2,56 ETP, 7 salariés étaient présents au 31/12/2022 sur le SIESEA, uniquement des femmes.

#### b. Organigramme



#### c. Mouvements des personnels

	Jours arrêt maladie	Jours accident du travail
FEMMES	116	0
HOMMES		
TOTAL	116	0

Commentaires :

- ✓ 25 jours d'arrêt maladie cumulés pour le personnel socio-éducatif
- ✓ 7 jours pour la psychologue
- ✓ 51 jours d'arrêt maladie cumulés pour la secrétaire
- ✓ 33 jours d'arrêt maladie cumulés pour l'encadrement

Ces absences de courtes durées ne peuvent être remplacées dans le cadre du SIESEA mais viennent imputer le temps de travail consacré aux investigations.

#### d. Formations.

La psychologue a participé au congrès : « L'humiliation » organisé par Parole d'Enfants à Paris les 21 et 22 novembre 2022

### 2. Les ressources matérielles

#### a. Investissements

1 PC portable + mobilier pour l'accueil des familles et la salle de réunion

b. Renouvellement de matériels

Nouvelle répartition des véhicules avec l'AEMO pour utilisation par des personnels affectés aux deux services.

Changement de contrat pour les copieurs

Renouvellement des téléphones portables

c. Travaux

Réfection de la salle de réunion commune aux différents services du SPEIMO

d. Contrôles (*commission de sécurité, contrôle sanitaire, évacuation, CCSC, financeurs, ...*)

	Date	Commentaires
<b>Habilitation</b>	Déposée le 28/10/2022	Renouvelée le 7/04/2023 pour 5 ans
<b>Commission de sécurité</b>	Renouvellement d'autorisation le 6/12/2022	Etablissement classé 5 <sup>ème</sup> catégorie. Type W avec activité type R
<b>Visite CCSC</b>	6/05/2022	Avis favorable après redistribution des bureaux

#### IV. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

1. Rappel du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) :

Titre	Date de début	Date de fin	Avancement
Nommer un référent qualité			100%
Installer un panneau signalétique	01-01-2021	29/12/2022	20%
Initier concrètement notre culture de la bientraitance au sein de l'équipe	01-01-2021	31-08-2022	100%
Définir la méthode d'élaboration du projet de service	01-01-2021	31-08-2022	100%
Reformuler le projet de service	01-02-2021	31-08-2022	100%
Créer un organigramme fonctionnel / hiérarchique	01-01-2021	31-08-2022	100%
Définir plus concrètement dans le projet de service la démarche d'amélioration	01-01-2021	31-08-2022	100%

## 2. Actions prévues sur l'année par le PAQ

Actions réalisées partiellement :

Il nous reste la signalétique à mettre en œuvre, comme pour les autres services du SPEIMO. Faire évaluer nos MJIE par les prescripteurs reste également un chantier à mettre en œuvre.

## V. CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ACTIVITE

### 1. Points forts

Adaptabilité, qualité des écrits, force de proposition, expertise et expérience de l'évaluation du danger...

### 2. Points d'amélioration

Visibilité sur la capacité du service d'une année sur l'autre qui dépend totalement des prescripteurs et financeurs.

### 3. Perspectives

Malgré le renouvellement d'habilitation pour 5 ans, les fluctuations d'activité demeurent insécurisantes pour l'équipe qui compose le service (7 personnes pour 2,56 ETP). Variable d'ajustement du service public, le SIESEA gagnerait à augmenter sa capacité de façon significative pour pérenniser les postes et sécuriser les personnels avec des temps de travail plus importants, ce qui permettrait également de mieux organiser l'activité et d'améliorer la qualité du service rendu.